

2253

Confidentiel Vendredi 8 décembre 1961.

Sauvegarde du secret de matériels
américains.

Département militaire. Proposition du 29 novembre 1961.
Département politique. Rapport joint du 4 décembre 1961 (annexe).

Par ses décisions des 2 juin et 14 juillet 1961, le Conseil fédéral avait autorisé l'envoi d'une délégation aux Etats-Unis d'Amérique, puis l'accueil en Suisse d'une mission américaine aux fins d'éclaircir les problèmes en relation avec la sauvegarde du secret de certains matériels américains dits classifiés mis à notre disposition. Les pourparlers se sont déroulés à notre entière satisfaction et le gouvernement américain est aujourd'hui disposé à autoriser l'exportation de ces matériels. Sous réserve des questions touchant la protection des brevets qui seront l'objet d'une convention ultérieure, les arrangements pris doivent être encore sanctionnés par un échange de notes entre les deux gouvernements.

Par ces motifs et d'entente avec le département politique, le Conseil fédéral

d é c i d e :

Le département politique est autorisé à procéder à un échange de notes avec le gouvernement américain au sujet de la sauvegarde du secret de matériels dits classifiés de provenance américaine. Cet échange de notes sera confidentiel.

Extrait du procès-verbal au département politique, au département de justice et police et au département militaire (4 ex.).

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

